

Sujet : [INTERNET] enquête publique

De : raymond

Date : 27/09/2023 17:34

Pour : "enquete-publique-avril-sur-loire@nievre.gouv.fr" <enquete-publique-avril-sur-loire@nievre.gouv.fr>

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows

D Jacqueline

Avril sur Loire

Monsieur le commissaire enquêteur,

Pour ma part je ne suis ni pour ni contre les panneaux photovoltaïques, Avril sur Loire est une commune très peu peuplée 268 H mais avec une superficie assez large, pourquoi mettre ces panneaux en bord de route, de canal, visible de suite, il me semble qu'il y a des endroits non cultivables sans habitations à 3 kms à la ronde.

Je lis sur les contestataires la non information à ce sujet, je vais régulièrement voir le site de la mairie, depuis février 2022 il n'apparaît plus rien concernant cette commune, ou sont passés les conseils municipaux ? certains accusent la municipalité de ne rien dire, j'habite cette commune depuis 2002, c'était déjà la mode que la municipalité soit

Des taiseux, chut..., certes notre bien perdra sûrement de la valeur avec les panneaux, pas autant que lorsque M le maire de 2002 est tu.. la station d'épuration à pas cent mètre de notre habitation alors qu'il y avait certainement de quoi l'éloigner plus au bord de l'Acolin vers le moulin du bœuf, même le notaire n'était pas au courant, je pense qu'il a dû d'interroger la mairie ? des taiseux chut... on nous dit vous pouvez refuser la vente, vous n'avez plus de maison, des meubles dans un camion on fait quoi !!! . Maintenant des odeurs à ne pas pouvoir rester dehors plusieurs fois par semaine les odeurs montent, nous juste au dessus. En plus avec les panneaux si près 810 mètres par la route notre propriété vaudra 1 euro symbolique !!!! Arrêtons ce massacre de notre village, le plus peuplé de la commune, sans parler à qui profite tout cela, on ne permet pas à un agriculteur d'avoir de l'argent pour faire prospérer sa ferme il est en retraite !!!!!. Cette même municipalité a interdit il y a quelques années au camion laitier de passer par ce chemin de terre parce qu'il dégradait trop à chaque passage parait-il et maintenant on pourra laisser passer camions, semis, voitures etc., en temps normal le car scolaire, nous habitants, il faut se mettre dans l'herbe chaque fois que l'on se croise sur cette **départementale D 273**, pendant les travaux et l'entretien quand sera-t-il ? par arrêté préfectoraux la **départementale D 116** reliant Avril sur Loire Chevenon a été interdite aux poids lourds et maintenant il pourront passer à gogo. Je suis contre le désagrément que tout cela va engendrer pour des décennies.

Merci M le commissaire enquêteur de nous lire .

D J